DEPARTEMENT DE L'ISERE

Arrondissement de La Tour du Pin

Canton de Bourgoin-Jallieu

Nombre de membres: 18

En exercice: 18 Présents: 12

Pouvoirs: JOLY Bernard à Gérard BUTTIN

Absent(es) ou excusés: Catherine

LAURENT Cindy FERRARRO; Sylvain

CLOPET; FROMENTOUX Cyril

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

Objet

Avenants de travaux Réhabilitation de l'école Arc en ciel

République Française

COMMUNE D'ECLOSE-BADINIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°23/05.15/17

Séance du 15 mai 2023

Compte-rendu mis en ligne le 20 mai 2023

Date de convocation du Conseil Municipal:

10/05/2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour

de la séance : 18

Maire: Monsieur BERGER Alain

Secrétaire de séance : Valérie PELLET

Membres présents: BERGER Alain; PELLET Valérie; BUTTIN Gérard; JACOLIN Jocelyne; GIRARD Sophie; BALLY Liliane, FERLET Dominique, Cyril, GARNIER Vincent; PRIEUR-DREVON Elise; CUSIN Cécile; COUTURIER Alban; MICHA Abigaël; Romain DOUCELIN

Monsieur le Maire rappelle

Vu le Code des Marchés Publics

Vu la délibération n° 17/04.10/19 actant la décision de procéder à la Rénovation de l'ancienne école Arc En Ciel

Vu la délibération n° 21/03.08/09 de confier à la SPLA SARA Aménagement une mission de conduite d'opération pour aider la collectivité dans le choix de la Maîtrise d'œuvre sous la forme d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Vu la Délibération n° 21/10.18/39 en date du 18 octobre 2021 actant la proposition de la commission d'Appel d'Offre de retenir le Cabinet IDONEIS afin d'assurer la Maîtrise d'œuvre

Vu la délibération 22/02.08/28 en date du 1er aout 2022 actant le choix des entreprises

Monsieur le Maire expose :

Un certain nombre de réajustements ont dut être réalisé lors des travaux de rénovation conduisant à des économies pour certains et à des couts supplémentaires pour d'autres. Pour les plus-values :

- Réalisation d'un socle en béton recevant la PAC
- Réalisation d'un enrobé sur l'ensemble de la cour avant
- Réalisation de tranchées d'évacuations des eaux
- Réalisation d'une couvertine au lieu d'un glacis

Pour les moins-values

- Dépose des occultations provisoires
- Remise en état des abords
- Réfection des revêtements en enrobés
- Divers petits travaux intérieurs

Pour le lot 2, le montant du marché initial était de 61 675.00 euros HT soit un montant TTC de 74 010.00 euros. Le montant de l'avenant est de 6 949.00 euros HT pour un montant TTC de 8338.80 euros, ce qui porte le montant du marché à montant HT de 68 624.00 euros HT, soit 82 348.80 euros TTC

Monsieur le Maire propose

➤ De valider cet avenant pour un montant total de marché de 68 624.00 euros HT, soit 82 348.80 euros TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- > De valider cet avenant pour un montant de 6 949.00 euros HT soit un montant TTC 8 338.80 euros
- ➤ Dit que les crédits sont inscrits au budget au compte 231 de la section d'investissement.
- ➤ **D'Autoriser** Monsieur le Maire, à signer tous documents d'ordre administratif ou financier afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

BERGER Alain Le Maire

Rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture 16 mai 2023